

L'hon. M. REID: J'ai remarqué dans les journaux quelque chose tendant à dire que le président de la commission des chemins de fer avait le dessein de soumettre à ses collègues, à son retour, tous les témoignages et renseignements recueillis en différents endroits. Il n'est revenu que depuis quelques jours et je crois savoir que rien n'a été fait.

M. FORTIER: Si je comprends bien, la commission a un secrétaire français, ainsi qu'un secrétaire anglais. Quels sont leurs noms et leurs appointements respectivement?

L'hon. M. REID: M. Cartwright est le secrétaire anglais et M. Primeau, l'assistant-secrétaire. M. Cartwright reçoit \$5,000 par année, la loi des chemins de fer telle que modifiée, a fixé ses appointements à ce chiffre. M. Primeau reçoit \$3,200, d'après les renseignements donnés à la page W—57 du rapport de l'auditeur général.

M. FORTIER: M. Primeau était membre du barreau de Montréal, ayant été l'associé de l'honorable M. Coderre qui fut un jour le collègue de l'honorable ministre. Il possède beaucoup de connaissances et d'expérience; ses responsabilités et ses fonctions sont les mêmes que celles du secrétaire anglais, et je ne vois pas pourquoi il ne toucherait les mêmes appointements que M. Cartwright. J'espère que le ministre fera en sorte de les mettre sur le même pied.

L'hon. M. REID: Le classement a peut-être augmenté la rémunération de M. Primeau. Bien entendu, cette question ne relève pas du département; elle est réglée par la commission du service civil.

M. CANNON: M. Nantel siège-t-il maintenant avec la commission des chemins de fer?

L'hon. M. REID: Oui; il travaille ferme tous les jours.

M. ROSS: Je crois qu'il y a un poste vacant dans la commission. Le ministère a-t-il le dessein de le remplir, ou croit-il qu'il suffit de cinq commissaires pour expédier la besogne?

L'hon. M. REID: Je devrai y réfléchir.

M. ROSS: Le cabinet a-t-il examiné la question?

L'hon. M. REID: Le budget a pris beaucoup de notre temps.

M. ROSS: C'est là une affaire très importante. D'ordinaire, il y avait sept commissaires, je crois.

L'hon. M. REID: Je crois qu'il y en a six actuellement. Un poste est vacant.

M. ROSS: Je veux que le ministre me dise si le cabinet a examiné la question, oui ou non.

L'hon. M. REID: Nous ne l'avons pas fait jusqu'ici.

M. ROSS: Le ministre croit-il qu'il est nécessaire de remplir ce poste?

L'hon. M. REID: Si je ne le jugeais pas nécessaire, je ne le remplirais pas.

M. ROSS: Selon moi, le public ne croit pas qu'il soit nécessaire de le remplir. Il n'y a pas assez d'ouvrage pour six commissaires, et c'est imposer une dépense inutile au pays que d'avoir six commissaires lorsqu'il n'y a pas assez d'ouvrage pour six. Etant donnée la lourde dette qui écrase le pays, voilà une dépense dont on ferait bien de se dispenser.

L'hon. M. REID: L'honorable député a été l'un de ceux qui ait approuvé la nomination de six commissaires. Cette commission a été établie sous l'administration précédente. Je ne donnerai mon opinion que pour ce qu'elle vaut. Mon avis—et j'y tiens autant que l'honorable député tient au sien—est que cette commission doit se composer de six membres. Je déclare donc que la nomination de six commissaires en premier lieu était dans l'intérêt du pays.

M. ROSS: Je respecte beaucoup l'opinion du ministre; je l'ai toujours fait d'ailleurs. Mais ce n'est guère un argument très plausible que de dire que six hommes sont nécessaires pour faire la besogne aujourd'hui, lorsqu'elle consiste en grande partie en affaires courantes, parce que six hommes ont été nommés en premier lieu, lorsque la commission était au début de ses travaux, qu'elle s'organisait, qu'elle établissait de nouveaux règlements et qu'il pouvait y avoir de l'ouvrage pour six hommes. Ma prétention est qu'il n'y a pas présentement d'ouvrage pour six hommes et que cet emploi vacant ne devrait pas, dans l'intérêt de l'économie, être rempli.

L'hon. M. FIELDING: Quand et comment l'emploi est-il devenu vacant?

L'hon. M. REID: M. Goodeve, l'un des commissaires, est mort il y a quelques mois; je ne sais pas à quelle date.

L'hon. M. FIELDING: Si la commission peut se tirer d'affaire avec cinq membres et que rien ne presse, le député de Middlessex (M. Ross) aurait quelque rai-